

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 5 août 2013 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.**

Présences : M. Claude Breault, maire  
 MME Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2  
 Nicole Beaulieu, conseillère # 3  
 Nadia Sheink, conseillère # 5  
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1  
 Roger Dubé, conseiller # 4  
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Julie Ouellet, secrétaire fait fonction de secrétaire.

**214-13 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 18.1 Équipements incendie
- 18.2 Demande de raccordement au réseau
- 18.3 Démission
- 18.4 Les Fleurons du Québec
- 18.5 Sentier

Et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 juillet 2013
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Ancien camion citerne
- 7. Formation – Gestion des lacs et des cours d'eau
- 8. Balisage de l'aire d'exploitation
- 9. Aire de protection eau souterraine
- 10. Suivi projets
- 11. Ministère des transports – Réclamation
- 12. Demande de l'École de musique du Témiscouata
- 13. Journées de la culture
- 14. Invitation de la Ville de Dégelis
- 15. Demande du Comité de la bibliothèque
- 16. Consultation sur les téléphones payants
- 17. CMA – Guide Triplés
- 18. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 19. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**215-13 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 8 JUILLET 2013**

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 juillet 2013 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**216-13 4. COMPTE**

**Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

**COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**

Employés	Salaires	<b>14 102,71 \$</b>
Visa – Future shop	- Batterie pour ordi	91,96 \$
	- Frais annuels	120,00 \$
	- RACJ (permis Gymkhana remboursement reçu)	332,00 \$
Les Quais flottants	Quai (Réso 172-13)	3 427,00 \$
Revenu Québec	Taxe d'hébergement	58,00 \$
Shaw direct	Câble	56,87 \$
Hydro-Québec	Électricité (1/10) Total 3 076,12 \$ en 2012	213,35 \$
Hydro-Québec	Électricité (1/10)	771,21 \$
Hydro-Québec	Électricité (1/10)	318,62 \$
Hydro-Québec	Électricité (7/10)	1 903,71 \$
	Sous-total Hydro	3 206,89 \$
Raymond Dubé	Laveuse-sècheuse (Réso 200-13) 125,00 \$	
Telus	Téléphone	376,28 \$
Municipalité (Petite caisse)	Timbres, lettres enr. , Téléphone chalets,	79,10 \$
Revenu Canada	Remises juillet 2013 (eur)	291,86 \$
Revenu Québec	Remises juillet 2013 (eur)	1 587,14 \$
Rodrigue Micheline	Conciergerie juillet + décès	745,00 \$
	<b>Total autres payés</b>	<b>10 497,10 \$</b>
<b>TOTAL INCOMPRESSIBLES PAYÉS</b>		<b>24 599,81 \$</b>

**COMPTES À PAYER**

1. Aldéo Michaud	Achat de cèdre pour refaire le sentier	819,54 \$
2. Beaulieu Francine	Déplacement MRC données du rôle et matrice	47,30 \$
3. Beaulieu Berthier	Déplacements	50,31 \$
4. Carrefour du Camion R.D.L	Achat de pièces pour Ford 94 et crédit	342,15 \$
5. Construction B.M.L	Refaire l'entrée asphalte	1 029,38 \$
6. Ent. Boucher et Santerre	Essence	1 651,77 \$
7. Imprimerie Publicom	Achat de livres de conduite et d'enveloppes 0,072/env.	563,38 \$
8. Lavoie Francis	Déplacement caserne + pratique 55,90 \$	
9. Magasin Coop Squatec	Achat de bois pour pancarte et achat de cèdre rouge	197,03 \$
10. Mallette	Honoraires professionnels 2012 et redditions	5 472,81 \$
11. Matériaux du Lac	Teinture, pieux fer,...	841,39 \$
12. Métal A.P. (2010) Inc.	Travail effectué pour la pancarte bienvenue	220,02 \$
13. Ministre des finances	Constat	601,00 \$
14. Morin Denis	Déplacements réseaux juillet (Réso 99-13)	184,00 \$
15. MRC de Témiscouata	Ajustement Gestion et Exploitation Inforoute	64,17 \$
16. Pièces d'Autos Rimouski Inc.	Achat d'une capsule halogène et de réparation de pneu	28,30 \$
17. Postes Canada	4 envois collectifs, journal municipal, camion citerne...	125,85 \$
18. Régie Intermunicipale	Paiement du mois de juillet – Ordures et recyclage	4 944,73 \$
19. Sani-Express	Achat de produits industriels (chalet et concierge)	210,25 \$
20. Scie Mécanique L. Ouellet Inc.	Achat de pièces pour tracteur à pelouse et débroussailleuse	230,41 \$
21. Société d'Assurance Automobile (SAAQ)	Renseignements sur les permis de conduire valides	11,50 \$
22. Solution Témis Inc.	Achats divers, bloc-notes, cahiers, protège-feuilles	30,50 \$
23. Technopneu Inc.	Achat de tube pour réparation du tracteur à pelouse	14,63 \$
24. Transporteur en Vrac	Camionnage	2 834,70 \$
<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b>20 571,02 \$</b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05-08-2013

**5. CORRESPONDANCE**

1. Lettre du MAMROT nous informant qu'un dépôt de 145 849 \$ correspondant à la Péréquation 2013 a été fait le 28 juin 2013.
2. Reçu de la MRC un chèque de 2 516,36 \$ pour la 3<sup>e</sup> redistribution des droits sur les carrières-sablrières de 2012.
3. Courriel du MTQ nous informant qu'après analyse des documents reçus concernant la reddition de compte pour la subvention à l'entretien du réseau routier local de 74 651 \$, nous recevrons sous peu le 1<sup>er</sup> versement de la subvention (En 2012 reçu le 31 juillet 61 100 \$ et le 31 octobre 13 551 \$).

4. Reçu lettre de la Commission de l'équité salariale nous informant que chaque année, les employeurs au fichier des autorités publiques doivent produire la Déclaration de l'employeur (DEMES) avant le 1<sup>er</sup> septembre.
5. Le MAMROT nous réponds suite à notre demande de nous accorder un nouveau délai d'une durée de 3 ans afin d'adopter les règlements de concordance pour tenir compte de l'adoption du schéma d'aménagement de la MRC que celui-ci accorde un nouveau délai expirant le 31 décembre 2014.
6. Avis public de la MRC pour l'adoption du règlement 02-10-09 concernant l'élevage de procs biologique de Lac-des-Aigles et du règlement 02-10-05 qui modifie le schéma d'aménagement.
7. Reçu de Recyc-Québec notre affichette autocollante recto-verso pour notre bonne gestion des matières résiduelles au sein de notre organisation.
8. L'Agence de la santé et des services sociaux du BSL nous envoie des affiches « Il fait chaud » sur la prévention des effets liés à la chaleur.
9. L'Association du cancer de l'est du Québec nous confirme qu'ils ont autorisé Messieurs Jeannot, Yvan et Thomas Beaulieu de Biencourt à récolter des dons en leur nom dans le cadre du défi Têtes d'affiche – têtes à prix 2013 dans le Témiscouata et nous invite à leur faire parvenir un chèque.
10. LVM inc., firme d'ingénierie de Rimouski nous informe que la décision rendue par l'Autorité des marchés vise Dessau inc. et Verreault mais ne touche aucunement LVM inc.
11. Reçu lettre des Carrières Dubé et fils nous informant qu'ils ont un nouveau produit soit du 0 ¾ d'asphalte.
12. Hydro-Québec nous réponds que suite à notre demande ils nous confirment que leur personnel a installé les luminaires à l'endroit visé soit près du 1, rue Sirois, entre le 17 route du Sud-du-Lac et chemin des Chalets le 15 juillet.

217-13 6. ANCIEN CAMION CITERNE

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait résolu le 8 juillet (Réso 197-13) de reporter la décision au retour de vacances du contremaître pour la vente du camion citerne Inter 86 :

**ATTENDU QUE** qu'à son retour le 15 juillet celui-ci en accord avec le maire et plusieurs élus avaient convenu que la transformation du camion Inter 86 est trop onéreuse ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait résolu alors de le vendre au plus haut soumissionnaire la Gazonnière Lavaltrie inc.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine la vente du camion Inter 86, tel que résolu, lundi le 22 juillet à M. Alexandre Lavaltrie de la Gazonnière Lavaltrie;

Qu'elle accuse réception du paiement final par chèque au montant de 2 009 \$lundi le 22 juillet.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

218-13 7. FORMATION – GESTION DES LACS ET DES COURS D'EAU

La FQM donnera une formation de 2 jours les mardi et mercredi 17 et 18 septembre à Rimouski pour les inspecteurs sur La gestion des lacs et des cours d'eau. Étant dans les 78 premières inscriptions la formation sera gratuite. L'inspecteur y a été inscrit. En cas d'incapacité les aviser au plus tard le 9 septembre.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise l'inspecteur M. Berthier Beaulieu à suivre cette formation de 2 jours les mardi et mercredi 17 et 18 septembre à Rimouski sur La gestion des lacs et des cours d'eau. La municipalité lui remboursera ses frais de repas et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

05-08-2013

219-13 8. BALISAGE DE L'AIRE D'EXPLOITATION

Lettre datée du 11 juillet de la MRC nous informant que conformément à la nouvelle condition d'exploitation du ministère des ressources naturelles, les limites de l'aire d'exploitation de sable et de gravier où nous détenons un Bail non exclusif (BNE) doivent être balisées par des repères à hauteur d'homme et exécuté de façon précise par une personne qualifiée à la satisfaction de la MRC au plus tard le 30 septembre 2013.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage la Coopérative forestière Haut Plan Vert avec l'aide du contremaître municipal M. Berthier Beaulieu, pour effectuer tel que demandé par la MRC et conformément à la nouvelle condition d'exploitation du ministère des ressources naturelles, le balisage des limites de l'aire d'exploitation de sable et de gravier que nous détenons BNE par des repères à hauteur d'homme afin d'être exécuté à la satisfaction de la MRC d'ici le 30 septembre 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

220-13 9. AIRE DE PROTECTION EAU SOUTERRAINE

Lettre datée du 9 juillet du ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs nous informant que celui-ci souhaite consulter les documents que nous avons fait établir en vertu des dispositions du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 25 du Règlement sur le captage des eaux souterraines, soit : Le plan de location de l'aire,...

Inspescol avait produit à notre demande un document en 2007.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice à demander à Inspescol un exemplaire supplémentaire et à en défrayer les coûts s'il y a lieu afin de l'acheminer au ministère tel que demandé dans sa lettre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

10. SUIVI PROJETS

221-13

10.1 CARRIÈRE

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne vende ni n'échange de roche ou tout matériel de la carrière-sablrière avec quelconque entreprise lui faisant la demande et ce en respect de l'entente avec la MRC.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10.2 TRAVAUX ROUTIERS ET ESTIVAUX

Le contremaître informe les élus sur l'évolution des travaux de voirie, du sentier,...

Les travaux au Premier rang sont pratiquement terminés et ceux au Nord-du-Lac débuteront la semaine prochaine.

222-13

11. MINISTÈRE DES TRANSPORTS - RÉCLAMATION

M. Francis Malenfant du MTQ à Cabano a avisé la Directrice Générale le 13 juin 2013 que pour le bris de la valve au 31 Principale tous les intervenants se lancent la balle, donc il nous demande de leur faire une réclamation décrivant les faits et qu'on leur réclame les coûts de la réparation ou de faire la réparation si urgent ou dangereux et leur demander le remboursement.

Ce bris de la valve à l'eau chez Jocelyn Michaud, au 31, rue Principale (route 232) LDA serait survenu lors des travaux de réfection de la route 232 en 2011 ?? ... une réclamation a été préparée par le contremaître municipal. Le montant total à réclamer au Ministère des Transports est d'environ 1 400 \$.

**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles réclame au MTQ le montant qui sera déterminé par M. Berthier Beaulieu, contremaître municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

05-08-2013

12. DEMANDE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU TÉMISCOUATA

Lettre de l'école de musique du Témiscouata demandant une aide dans leur campagne de financement afin de poursuivre leur mission auprès des jeunes du Témiscouata dans leur apprentissage de la musique.

**Demande non retenue.**

223-13

13. JOURNÉES DE LA CULTURE

**ATTENDU QUE** la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Lac-des-Aigles et de la qualité de vie de ses citoyens ;

**ATTENDU QUE** la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

**ATTENDU QUE** la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lac-des-Aigles a la volonté d'appuyer les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester l'attachement qu'elle porte à la culture.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

14. INVITATION DE LA VILLE DE DÉGELIS

Le maire de la Ville de Dégelis vous invite le 16 août prochain pour célébrer la fête nationale de l'Acadie alors que Dégelis sera l'hôte de la Tintamarre de l'Acadie du Témiscouata 2013. Le tout débutera à 16 h et le départ du tintamarre à 17 h 55. Un repas populaire sera servi sur place et un spectacle sera présenté gratuitement en soirée.

224-13

15. DEMANDE DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Demande pour le déboursé de l'aide budgétée pour 2013 soit un montant de 2 000 \$.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède au déboursé de l'aide par chèque d'un montant de 2 000 \$ pour aider le comité de la bibliothèque dans leurs activités de 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

225-13

16. CONSULTATION SUR LES TÉLÉPHONES PAYANTS

**Consultation sur l'utilisation des téléphones payants au Canada**

Le CRTC a amorcé une procédure d'établissement des faits pour recueillir de l'information sur le rôle des téléphones payants dans le système canadien des communications. Notamment, on cherche à en savoir sur la mesure dans laquelle les citoyens dépendent des téléphones payants et sur les conséquences que pourraient avoir le retrait d'autres téléphones payants ainsi que l'augmentation des tarifs sur la population canadienne.

**Quel usage fait-on des téléphones payants au Canada et qui en sont les utilisateurs?** Nous désirons savoir dans quelles circonstances vous vous servez des téléphones payants. Même si vous ne les utilisez pas, pensez-vous qu'ils pourraient encore avoir une certaine importance? De plus, si vous pensez qu'il devrait y avoir au moins un téléphone payant dans chaque collectivité, faites-nous part de votre point de vue. [Veuillez faire part de vos commentaires](#) sur le rôle des téléphones payants au Canada d'ici le 22 octobre 2013. **Le retrait du dernier téléphone payant de votre collectivité aurait-il un impact sur vous?** Nous examinons également s'il serait indiqué pour nous d'empêcher les compagnies de téléphone d'enlever le dernier téléphone payant d'une collectivité. Vous pouvez [nous faire part de vos commentaires](#) au sujet de la pertinence de l'interdiction temporaire de retirer le dernier téléphone payant d'une collectivité d'ici le 13 août 2013. **Pour envoyer vos commentaires**, Remplir le [formulaire en ligne](#). Écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, Envoyer une télécopie au 819-994-0218. Pour en savoir plus sur la façon de présenter vos commentaires, veuillez consulter la fiche info ci-dessous: *Comment participer à une instance publique du CRTC* [http://www.crtc.gc.ca/fra/info\\_sht/g4.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/info_sht/g4.htm)

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le CRTC que le retrait du dernier téléphone payant de notre collectivité aurait un impact négatif sur nous car comme le cellulaire ne fonctionne toujours pas, au Lac-des-Aigles, le téléphone payant demeure le seul moyen pour appeler à l'extérieur autant pour les voyageurs que pour les résidents.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

05-08-2013

17. CMA – GUIDE TRIPLÉS

Dans le cadre du Congrès mondial acadien (CMA) 2014, la Municipalité de Lac-des-Aigles est jumelée en Triplé avec Rivière Verte (Green River au Nouveau-Brunswick) et Eagle Lake (Maine).

M. Michel Leblond, maire du Village de Rivière-Verte (cellulaire 1-506-737-7793) a appelé mercredi pour inviter LDA à une 1<sup>er</sup> rencontre entre Triplé. Cette rencontre qui devrait avoir à son programme une séance de travail ayant pour but d'identifier les aspects communs que partagent les trois municipalités du Triplé...et de trouver un Projet commun, aurait lieu dimanche le 1<sup>er</sup> septembre à Rivière-Verte (situé à environ 1 ½ heures de LDA). Au programme visite du Mont-Pointu, activités, souper, soirée avec orchestre de Réal Leblanc. C'est un village de 744 habitants dans le comté de Madawaska, langue française, scieries,...

Lui dire le nombre d'élus et si accompagnés et d'employés qui y participeront.

Les autres rencontres auraient lieu : la 2<sup>e</sup> à Eagle Lake (situé à environ 2 ¼ heures de LDA) au plus tard au printemps 2014 et la 3<sup>e</sup> au LDA au plus tard le 24 août 2014 journée du Nouveau départ.

**Les élus seraient disponibles samedi le 14 septembre 2013.**

18. AFFAIRES NOUVELLES

226-13

18.1 ÉQUIPEMENTS INCENDIE

*Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles envoie une lettre à M. Frédéric Dubé pompier ayant donné sa démission en mai, lui demandant de rapporter tout le matériel – équipements de la Brigade incendie de Lac-des-Aigles qu'il a encore en sa possession.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18.2 DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU

*Mme Jocelyne Beaulieu et M. Francis Beaulieu sont présents et demandent le raccordement de leur propriété du 5, route du Sud-du-Lac au réseau des égouts municipaux.*

*Une rencontre sera organisée mardi le 13 août à 19 h pour les élus et à 19 h 30 pour rencontrer les 3 propriétaires voisins soit Mme Valérie Patoine au 3, Mme Sonya Bouchard au 1 ainsi que Mme Lysanne Arsenault au 9.*

227-13

18.3 DÉMISSION

Lettre de démission reçue de l'aide secrétaire Mme Julie Ouellet prenant effet le jour même étant donné son déménagement,...

*Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte avec regret la démission de Mme Julie Ouellet et traite de ce poste de travail à la prochaine réunion.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**18.4 FLEURONS DU QUÉBEC**

Pour l'aménagement des fleurs sous les pancartes de Bienvenue la municipalité demandera à Desjardins Turcotte un estimé pour 1 000 \$ maximum et 2 voyages payés.

228-13

**18.5 SENTIER**

**Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite Alexandre Beaulieu Malenfant et Dominic Bossé pour leur excellent travail.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

229-13

**19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

**Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

---

Claude Breault  
Maire

---

Julie Ouellet  
Secrétaire